

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

R A P P O R T D ' A C T I V I T É

2015



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
VAR-ESTEREL-MEDITERRANEE

Les Adrets de l'Estérel | Fréjus | Puget sur Argens | Roquebrune-sur-Argens | Saint-Raphaël



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Georges GINESTA
Président de la Communauté
d'Agglomération
Var Estérel Méditerranée
Maire de Saint-Raphaël
Député du Var

La CAVEM agit dans le cadre de ses compétences spécialisées sur tout son territoire, pour à la fois structurer et consolider notre cadre de vie : développement économique, protection de l'environnement, hygiène et santé, habitat, transports en commun, équipements structurants, mais aussi pour la qualité du quotidien, avec la collecte et le traitement des ordures ménagères, les déchetteries, l'eau potable, mais aussi le traitement des eaux usées et la propreté des rues.

L'année 2015 a été la première année de plein exercice de ses compétences pour notre agglomération, après sa mise en place et les élections municipales.

L'ensemble des élus des cinq villes est mobilisé avec ses agents communautaires et ses prestataires, au service des habitants et du développement durable de notre territoire.



SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	2
VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE, <i>Communauté d'Agglomération</i>	
- Les temps forts institutionnels	5
- Les grands rendez-vous 2015	15
- La CAVEM : le territoire, les élus et les compétences	22
- Les services fonctionnels	27
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
- Le développement économique	35
- L'habitat	42
- La politique de la ville	45
- Les transports et les mobilités	46
LES ÉQUIPEMENTS, LES OUVRAGES & LES INFRASTRUCTURES	
- Les barrages	49
- Les stations d'épuration	53
- Les réservoirs d'eau potable	56
- Un micro laboratoire pour l'autosurveillance des eaux	60
- Les équipements sportifs	61
- Le Théâtre Intercommunal Le Forum	64
- Le Centre Hospitalier Intercommunal : le nouveau parking public et la crèche	65
UN TERRITOIRE ET UNE QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉS	
- L'hygiène et la santé	67
- L'environnement	70
- La gestion des déchets	75
- L'eau et l'assainissement	77



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE : *COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION*

Les temps forts
institutionnels
& les grands rendez-vous
soutenus par la CAVEM



Janvier

Le nouveau site internet cavem.fr : lancement janvier 2015

Le premier site internet de la CAVEM est lancé après la présentation au bureau communautaire le 30 janvier 2015. Résolument moderne et simple pour permettre de comprendre un contenu complexe, il est accessible à tout public. En plus d'informer les citoyens sur leurs services publics, de faciliter leurs démarches administratives en ligne, il permet aux habitants de mieux connaître au quotidien l'action des élus de la CAVEM tout en valorisant leur territoire.



Une convention pour des chantiers éducatifs dans l'Estérel

Une convention a été signée le 16 janvier 2015 entre la CAVEM, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Elle permettra la mise en place de chantiers éducatifs dans l'Estérel auxquels participeront des jeunes mineurs et des adultes condamnés à des peines alternatives de travaux d'intérêt général.



Janvier (suite)

Une Charte Forestière du Territoire Grand Estérel

La Charte Forestière du Territoire Grand Estérel a été signée le 29 janvier 2015 aux Adrets de l'Estérel afin de permettre notamment la rénovation de la Maison Forestière de Malpey qui sera le point de départ des sentiers de découverte dans l'Estérel destinés au grand public.



Février

Une convention pour redynamiser les commerces de centre-ville

La CAVEM a signé le 13 février 2015 une convention avec le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) afin de redynamiser le commerce en centre-ville de Puget sur Argens. 39 391 € sont attribués à la CAVEM au titre du FISAC.

Mars

Nouvelle maquette pour le magazine bimestriel de 32 pages Var Estérel Méditerranée

Le magazine n°13 publié en mars 2015 présente une nouvelle maquette : moderne, claire, efficace. La ligne éditoriale est basée sur un style pédagogique afin de rendre lisible aux habitants des compétences techniques et pointues portées par la CAVEM. Regroupés par thématiques, les sujets informent tous les deux mois la population sur ses services publics, l'évolution des projets tout en valorisant le territoire.



Un projet Best Of avec l'Italie pour la promotion du Territoire

Le projet « Best Of » entre la CAVEM et la Vallée de San Lorenzo en Italie a été signé le 27 mars 2015 à la CAVEM. Il a permis de mener de nombreuses actions en faveur du tourisme sur les deux territoires jusqu'en novembre 2015.





Avril

Des sourires décrochés pour le commerce de proximité des villes

Suite à la Journée Nationale du Commerce de Proximité, la remise des prix du Label National « Commerce de proximité dans la ville » a eu lieu le 13 avril 2015 à Nanterre. Les villes de Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël ont reçu au total 9 sourires pour féliciter l'originalité des animations et l'accueil de la clientèle.



LA CAVEM participe à l'Atelier National des "Territoires en mutation exposés aux risques"

Dans le cadre de sa lutte contre les inondations, la CAVEM a participé à l'atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques" le 8 avril 2015, à Paris. Cet événement a permis à cinq territoires, dont le nôtre, d'échanger autour d'un travail engagé il y a deux ans sur le risque des inondations afin d'y apporter des solutions.

Mai

La CAVEM organise un colloque sur la Santé Environnementale

Le 4^{ème} colloque national de l'Association Nationale des Techniques Sanitaires sur « l'Hygiène, la Santé et l'Environnement » s'est tenu du 20 au 22 mai 2015 au Palais des Congrès de Saint-Raphaël avec pour thème, « Comment développer et renforcer la Santé Environnementale entre les Agences Régionales de Santé et les Collectivités Territoriales ? ». Plus de 150 congressistes étaient présents pour débattre sur l'évolution de thèmes fondamentaux : les eaux potables, les déchets, la sécurité sanitaire, la pollution de l'air, la lutte contre l'habitat indigne ou encore l'hygiène alimentaire.



La CAVEM accueille l'IFPVPS pour offrir une formation dans le paramédical

L'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS) a présenté l'offre de formation de son nouveau centre le 28 mai 2015 au Palais des Congrès de Saint-Raphaël. Cette école forme près de 2 000 étudiants aux métiers de la santé sur différents sites hospitaliers du département. Son implantation sur le territoire, grâce à la CAVEM, permettra de mieux répondre aux besoins de personnel médical des centres hospitaliers de l'Est-Var.





Juillet

Une convention avec l'IMSAT pour créer un centre formant aux métiers du sport et de l'animation

Une convention de partenariat a été signée entre la CAVEM et l'Institut Méditerranéen du Sport, de l'Animation et du Tourisme (IMSAT) le 9 juillet 2015 afin de permettre l'ouverture sur le territoire d'un nouveau centre de formation aux métiers du sport, de l'animation et du tourisme. L'ouverture de ce centre de formation répond à un réel besoin économique du territoire.



Le Contrat de Ville 2015-2020 pour des quartiers prioritaires

Le Contrat de Ville de la CAVEM 2015-2020 est signé le 20 juillet 2015. Ce dispositif permet de financer des actions en faveur des quartiers prioritaires du territoire, la Gabelle et l'Agachon à Fréjus. Les projets financés concentrent leurs efforts sur des thèmes liés à la cohésion sociale, au cadre de vie, au renouvellement urbain dont les piliers sont le développement économique et l'emploi.



Septembre

Nouveau parking public du Centre Hospitalier Intercommunal : inauguration du chantier

La cérémonie de la pose de la première pierre du nouveau parking du Centre Hospitalier Intercommunal a eu lieu le 14 septembre 2015. Avec un investissement de la CAVEM à hauteur de 3 741 321 € TTC, cette infrastructure a été construite en un temps record de six mois afin d'offrir au public une plus grande capacité de stationnement de 348 places.



Une nouvelle équipe féminine de Volley Ball pour le SRVVB

La nouvelle équipe du Saint-Raphaël Var Volley Ball (SRVVB), subventionnée par la CAVEM est présentée le 16 septembre 2015. Pour la saison 2015-2016, le club a réorganisé ses effectifs en recrutant 8 nouvelles joueuses sur 11. La CAVEM verse 250 000 € au SRVVB pour permettre à l'ensemble du club et de son centre de formation de fonctionner.



Septembre (suite)

De nouveaux espaces commerciaux inaugurés au parc d'activités Les Garillans

Un nouvel espace commercial "La Gallery" a été inauguré le 24 septembre 2015 au parc d'activités Les Garillans à Roquebrune-sur-Argens. Ce bâtiment de près de 2 500 m² permettra à des enseignes aux activités complémentaires de s'installer sur notre territoire.



Octobre

Inauguration du programme Les Collines de l'Estérel

Le programme immobilier de logements sociaux Les Collines de l'Estérel a été inauguré le 29 octobre 2015. Ces nouveaux logements financés en partie par la CAVEM, répondent à un besoin social pour les habitants du territoire.



Novembre

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la CAVEM se dessine avec des rencontres de concertation

Des rencontres publiques ont été organisées le 4 novembre 2015 à la salle Félix Martin de Saint-Raphaël et le 6 novembre 2015 à la salle des fêtes des Adrets de l'Estérel. Elles ont permis aux habitants de s'informer, d'échanger et de débattre avec les élus sur l'habitat, la mobilité, l'environnement ou l'économie du territoire à l'Horizon 2035.



Inauguration des programmes Roméo et Clos Aurélien

Deux programmes immobiliers de logements sociaux ont été inaugurés : les résidences "Roméo" et "Clos Aurélien" le 5 novembre 2015. Ces nouveaux logements, financés en partie par la CAVEM, répondent à un besoin social important pour les habitants du territoire.





Novembre (suite)

La CAVEM soutient Var Initiative pour l'aide à la création d'entreprises

Six créateurs d'entreprises ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie de remise de chèques honorifiques VAR INITIATIVE, le 27 novembre 2015. Cette action démontre le soutien de la CAVEM aux initiatives créatrices d'emplois sur le territoire.



Clôture du Projet Best Of, un partenariat valorisant pour les Territoires

Le projet « Best Of » est clôturé le 2 décembre 2015 à Dolceacqua en Italie. Un bilan a été présenté aux différents partenaires afin d'exposer les actions touristiques qui ont été mises en oeuvre.



D'octobre à mai

Cycles de la santé des juniors et des seniors

Tous les mois, d'octobre à mai, des rencontres santé libres d'accès aux thèmes variés sont organisées par les Centres Communaux d'Actions Sociales. Elles permettent d'offrir un échange privilégié entre des spécialistes et les habitants sur des problématiques rencontrées aux différents âges de la vie.

=> **16 rencontres dans l'année**



16

rencontres
dans l'année

En février

Voyage en Multimédia, le salon du e-tourisme

Cet événement international, organisé par le pôle touristique Estérel Côte d'azur se tient au mois de février. Il met en réseau les acteurs du tourisme et du numérique afin de soutenir leur développement et leur compétitivité dans les outils, les usages et les contenus numériques dédiés aux particuliers et aux professionnels.

=> **50 000 € de retombées en hébergement,**

=> **69 intervenants,**

=> **1 129 participants**

69

intervenants

VOYAGE 6
en
MULTIMEDIA
LE SALON E-TOURISME EN FRANCE

5 & 6 février 2015
Saint-Raphaël

1 129

participants



En mars

Forum de l'emploi saisonnier

Le forum, organisé par la Maison de l'Emploi de l'Est-Var et Pôle Emploi, permet aux chercheurs d'emplois saisonniers de rencontrer sur place des employeurs intéressés immédiatement par leur recrutement.

- => 120 employeurs,
- => 900 offres d'emplois,
- => 3 017 visiteurs



En avril

La fête des plantes

Chaque premier week-end d'avril, du vendredi au dimanche dans le parc de la Villa Aurélienne à Fréjus, la CAVEM participe à la fête des plantes qui propose de nombreux exposants, des plateaux artistiques et des conférences dans une ambiance conviviale sur les thèmes du jardin et bien d'autres.

- => + de 70 exposants,
- => 15 000 visiteurs,
- => 15 associations

15 000
visiteurs



En mai

La fête de la Nature

Les animateurs Natura 2000 Estérel de la CAVEM et un Garde de l'Office National des Forêts proposent au public deux balades gratuites afin de faire redécouvrir les richesses du territoire, en l'occurrence cette année, le Cap Dramont et le Massif de l'Estérel.



En juin

Salon de la Rénovation Énergétique

La CAVEM s'est associée au distributeur de gaz naturel GrDF afin d'organiser ce Salon de la Rénovation Énergétique. Sur la base d'un relevé thermographique gratuit de l'habitation, ce salon a permis d'offrir aux personnes intéressées des solutions d'économies d'énergie et de valorisation de leur patrimoine.

=> + de **300** visiteurs

+ de
300
visiteurs





En juin (suite)

Présentation de la saison culturelle Aggloscènes

Organisée tous les ans en juin au Théâtre Intercommunal Le Forum, cette soirée gratuite ouverte à tous permet au public de découvrir la nouvelle programmation culturelle Aggloscènes.

=> Subvention globale de la CAVEM : 2 902 199 €



Booster Entreprise, les rencontres de la JCE Var Estérel

La CAVEM soutient la Jeune Chambre Economique (JCE) Var Estérel et des professionnels du territoire dans l'animation et l'accompagnement de jeunes entrepreneurs locaux afin de faire perdurer leur activité sur le territoire.

=> **30 chefs d'entreprises accompagnés sur 3 éditions**



En septembre

Semaine européenne de la mobilité et journée du transport public

Durant cette semaine européenne où la CAVEM valorise les modes de déplacement durables, des animations sont organisées sur les 5 communes. De plus, les transports publics du réseau Agglobus de la CAVEM sont gratuits toute la journée sur tout le territoire.



Journée pour l'emploi des plus de 45 ans

Organisée par la Maison de l'Emploi de l'Est-Var, la Journée pour l'Emploi des plus de 45 ans a lieu au Palais des Congrès de Saint-Raphaël. Des ateliers sont proposés aux demandeurs d'emploi de plus de 45 ans afin de les aider à retrouver une orientation professionnelle.

=> Près de 1 000 visiteurs, 18 entreprises, 13 partenaires

Cotisation globale de la CAVEM pour la Maison de l'Emploi de l'Est-Var : 130 000 €



En octobre

Journée de l'Entrepreneur

Destinée aux futurs créateurs/repreneurs d'entreprises ainsi qu'à ceux qui désirent développer leur projet, cette journée, organisée par la Maison de l'Emploi de l'Est-Var a lieu tous les ans au Palais des Congrès de Saint-Raphaël.

=> 2 215 entreprises créées depuis 2014,
282 porteurs de projets, 35 exposants



En octobre (suite)

Journée Nationale du Commerce de Proximité

Cette Journée est une opération de promotion de Commerce de Proximité qui permet de développer des partenariats entre communes, associations de commerçants et acteurs du territoire en proposant des animations et des découvertes de savoir-faire locaux aux habitants.

=> **850 commerçants, 32 000 € budget CAVEM dont 10 000 € subventionnés par le Conseil Départemental.**



En novembre

Forum pour l'emploi des personnes handicapées

Organisé par la Maison de l'Emploi de l'Est-Var à la salle Victor Hugo à Puget sur Argens, cet événement permet de sensibiliser le plus grand nombre au recrutement et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans les secteurs privé et public.

=> **80 entretiens, 26 travailleurs handicapés, 10 entreprises**



Un territoire d'ambition et un cadre de vie exceptionnel pour entreprendre

Nombre d'habitants

+ de **110 000** habitants au total dont :

Les Adrets de l'Estérel : **2 785**

Fréjus : **53 794**

Puget sur Argens : **6 872**

Roquebrune-sur-Argens : **12 846**

Saint-Raphaël : **34 702**

Superficie

347,2 km² de superficie au total dont :

Les Adrets de l'Estérel : **22,3 km²**

Fréjus : **102,3 km²**

Puget sur Argens : **26,9 km²**

Roquebrune-sur-Argens : **106,1 km²**

Saint-Raphaël : **89,6 km²**

Environnement

51 km de littoral

23 400 hectares de forêt

3 000 heures d'ensoleillement

28 parcs d'activités économiques

+ de **2 000** entreprises

+ de **10 000** emplois

350 hectares

Commerces de proximité

+ de **1 000** commerces de proximité

Agriculture

Près de **300** exploitations agricoles en activité

11 filières représentées

Tourisme

+ de **263 750** lits touristiques

+ de **17 550** établissements actifs

Agriculture : **2 %**

Industrie : **4 %**

Construction : **13,5 %**

Commerces, transports et services divers : **68,5 %**

Administration publique, enseignement, santé et action sociale : **12 %**

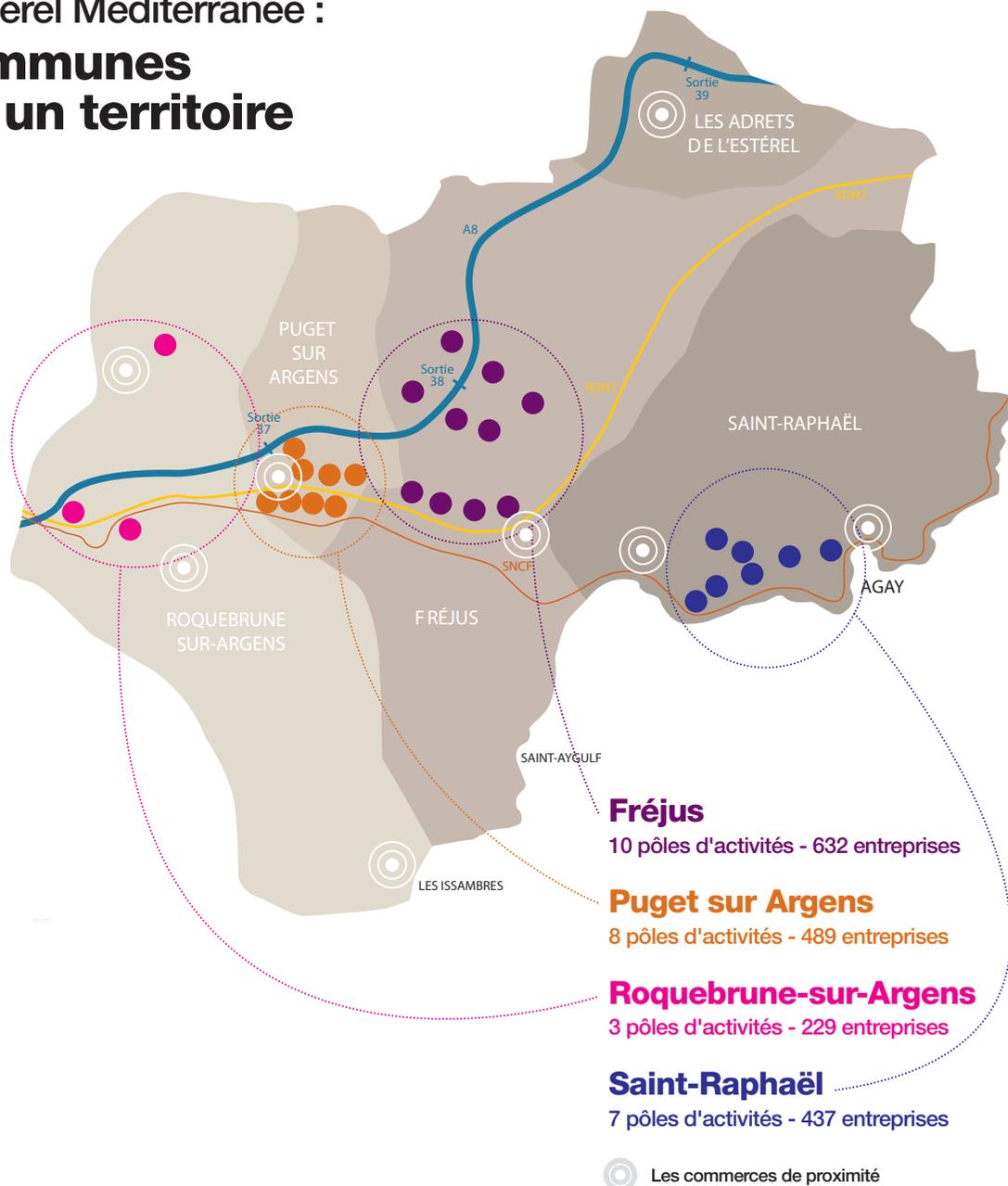
Créée le 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée regroupe cinq communes avec des identités complémentaires pour un territoire plus fort : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Le territoire, avec ses 51 km de littoral, ses 23 400 hectares de forêt et 3 000 heures d'ensoleillement, offre un cadre de vie privilégié à ses 110 000 habitants.

Issus des compétences transférées par les villes, les services publics de la CAVEM œuvrent quotidiennement à la préservation de la qualité de vie de ses habitants.

Pôle économique et touristique attractif du département du Var, remarquable et incontournable, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée avec ses atouts territoriaux et les nombreuses compétences assurées développe une dynamique communautaire au service de ses habitants.

La Communauté d'Agglomération
Var Estérel Méditerranée :
**5 communes
pour un territoire**



5 communes pour un Territoire

Les Adrets de l'Estérel

Le village des Adrets de l'Estérel de 3 000 habitants est situé au cœur du massif de l'Estérel avec une superficie de 22 km². Il culmine à 420 mètres d'altitude au-dessus de la Méditerranée, à la limite des Alpes-Maritimes offrant ainsi un panorama de toute beauté sur la baie de Cannes.

Fréjus

La ville de Fréjus, ville d'Art et d'Histoire, située en Provence, compte près de 54 000 habitants pour une surface de 102 km². Cette ville toujours en mouvement, entre traditions et modernité, est connue pour ses 15 km de plages, sa base nature de 100 ha et son patrimoine naturel et culturel ainsi que son dynamisme économique.

Puget sur Argens

La ville de Puget sur Argens située au cœur de l'Est-Var est une cité médiévale de près de 7 000 habitants pour une superficie de 27 km². Ce village historique, au charme des fontaines comptait autrefois uniquement des activités agricoles et viticoles qui sont aujourd'hui complétées par des activités commerciales et industrielles. Cette évolution en fait une ville attractive et dynamique à proximité du littoral et des forêts.

Roquebrune-sur-Argens

La ville de Roquebrune-sur-Argens avec ses 13 000 habitants sur 106 km² est l'une des communes les plus étendues de l'Est-Var située entre le massif des Maures et les roches rouges de l'Estérel. Elle offre une diversité de paysages depuis son quartier résidentiel la Bouverie, jusqu'à sa magnifique station balnéaire Les Issambres. Elle possède également une filière agricole complète renommée de 58 exploitations.

Saint-Raphaël

La ville de Saint-Raphaël, première ville touristique du Var avec 10 millions de nuitées par an, et ses 35 000 habitants sur 90 km² reste un véritable plaisir pour les yeux. Ses 35 km de sentier de littoral, ses 32 000 hectares de Massif de l'Estérel, ses 5 ports, la corniche d'Or, la rade d'Agay sont autant d'atouts complémentaires à son dynamisme économique tous secteurs confondus.

Les Élus

La CAVEM est administrée par un Conseil Communautaire composé de 52 élus issus de chaque commune qui se réunit au minimum trois fois par an pour adopter les décisions qui guident ses actions. Parmi ces 52 élus, le Président et ses 11 Vice-Présidents forment le Bureau Communautaire qui se réunit tous les mois pour préparer et instruire les dossiers soumis au vote du Conseil Communautaire.

Le Bureau Communautaire

Le Président  Député-Maire de Saint-Raphaël Georges GINESTA	1^{er} Vice-Président  Maire de Puget sur Argens Paul BOUDOUBE Délégué à la gestion du personnel et de l'emploi	2^e Vice-Président  Maire des Adrets de l'Estérel Nello BROGLIO Délégué à l'environnement et la forêt	3^e Vice-Président  1 ^{er} Adjoint de Saint-Raphaël Roland BERTORA Délégué aux finances et au développement économique
4^e Vice-Président  1 ^{er} Adjoint de Puget sur Argens Jacques MORENON Délégué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets	5^e Vice-Président  1 ^{er} Adjoint de Roquebrune-sur-Argens Jean-Paul OLLIVIER Délégué aux voiries d'intérêt communautaire	6^e Vice-Présidente  Adjointe au maire de Saint-Raphaël Nadine CABITEN Déléguée au logement et au logement social	7^e Vice-Présidente  Adjointe au maire de Roquebrune/Argens Valérie MICHAU Déléguée à l'eau et à l'assainissement
8^e Vice-Présidente  Adjointe au maire de Saint-Raphaël Catherine ROUBEUF Déléguée aux transports publics	9^e Vice-Président  Conseiller Municipal (OP) à Fréjus Philippe MOUGIN Délégué au numérique, aux marchés publics et à la lutte contre la délinquance	10^e Vice-Présidente  Adjointe au maire de Saint-Raphaël Christine MARENCO-DRUHEN Déléguée à la santé publique et à la petite enfance	11^e Vice-Président  Adjoint au maire de Roquebrune/Argens Sébastien PERRIN Délégué à la lutte contre les inondations et au SCOT

Les compétences

La CAVEM intervient pour ses 5 communes dans le cadre de ses **22 domaines** :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Assainissement des eaux usées
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Gestion du Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé
- Service d'incendie et de secours
- Actions environnementales
- Fourrière animale
- Lutte contre les inondations
- Équipements sportifs
- Participation aux actions de promotion du territoire, d'animation et d'éducation des jeunes par le sport de haut niveau et à forte audience médiatique
- Equipements culturels
- Entretien et aide au fonctionnement de la crèche de l'Hôpital Intercommunal
- Création, aménagement et gestion des aires d'accueil et de grand passage pour les gens du voyage
- Schéma intercommunal d'aménagement numérique du territoire
- Voirie
- Parcs de stationnement
- Surveillance des plages en période estivale
- Balayage et nettoyage de la voirie



Les ressources humaines

Les ressources humaines maîtrisent la masse salariale, accompagnent les services ainsi que les agents tout au long de leur carrière pour répondre aux questions relevant de la gestion des relations humaines et professionnelles.

Mutualisation des ressources humaines :

Afin de permettre la mutualisation de certains secteurs notamment ceux de la formation, de la médecine de prévention, de la santé et de la sécurité au travail, la commune de Saint-Raphaël met à disposition sa direction des ressources humaines au profit de la CAVEM.

Evolution de carrières, formations et entretiens professionnels :

114 agents ont bénéficié d'une évolution de carrière : 17 avancements de grade et 97 avancements d'échelon.

56 agents ont suivi une formation pour un coût de 29 562 €. Les agents ont eu un entretien professionnel afin d'échanger sur leurs perspectives d'évolution professionnelle notamment en termes de qualifications et d'emploi.

Transfert de personnel

26 agents des services de la propreté urbaine des villes de Puget sur Argens et de Roquebrune-sur-Argens ont été transférés à la CAVEM.

7 agents de la vidéosurveillance et la base nautique de Roquebrune-sur-Argens ont réintégré la Ville de Roquebrune-sur-Argens.

Dématérialisation des bulletins de paie

Les bulletins de paie peuvent être remis à la demande des agents sous forme électronique.

CHIFFRES CLÉS

Charges du personnel :

8 294 647 €

dont :

budget principal : 7 878 027 €

budget assainissement : 416 620 €

Répartition des agents par sexe :

108 hommes

73 femmes

Répartition des agents par filière :

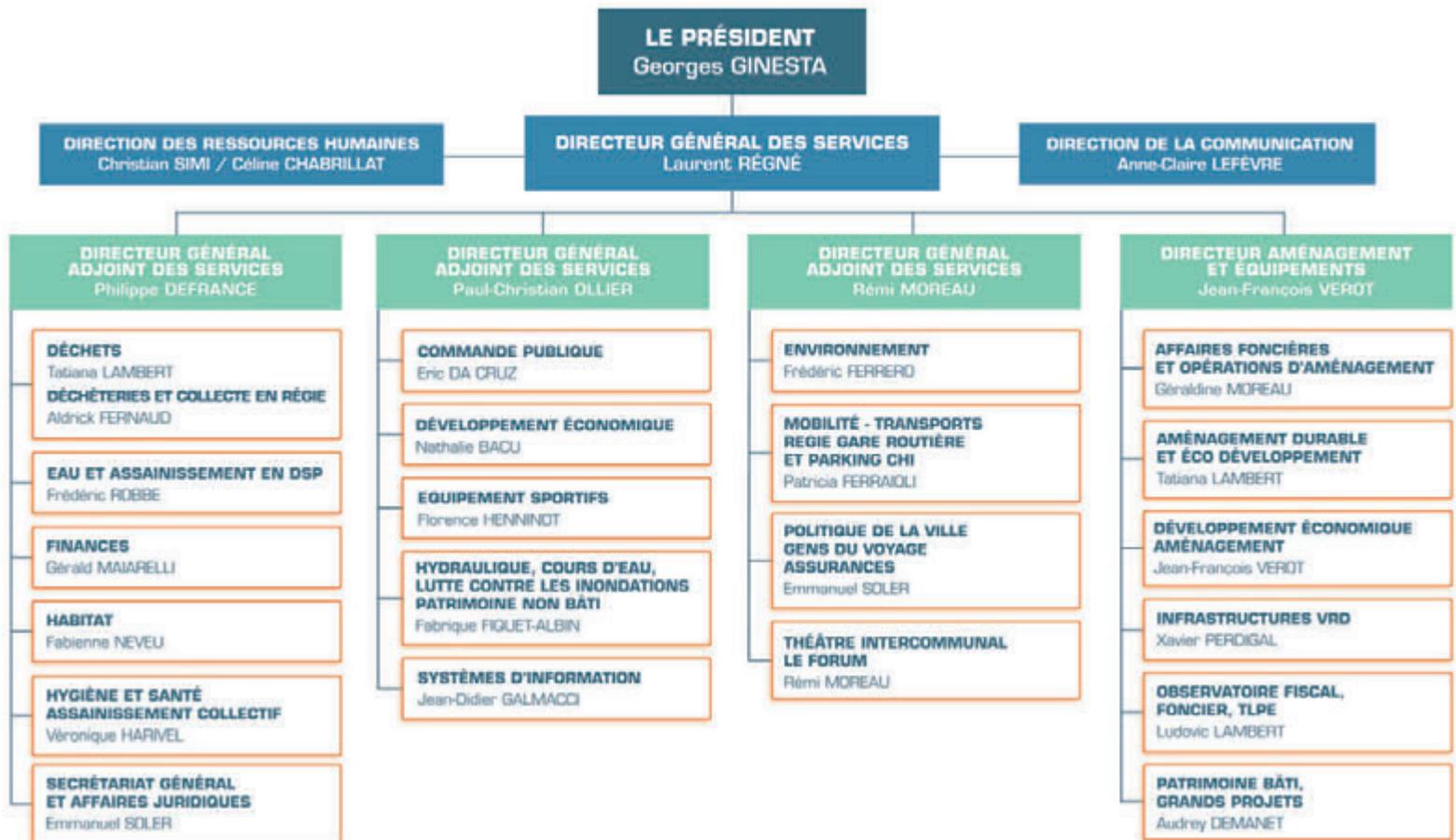
Administrative : 72 agents

Technique : 104 agents

Sportive : 3 agents

Médico-sociale : 2 agents

Organigramme général



Les finances

Le service élabore le budget et veille à la bonne mise en œuvre des finances de la collectivité. Le budget principal permet de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs et les budgets annexes relèvent d'activités liées à des services publics spécifiques et techniques.

Le Budget Principal représente :

Fonctionnement :
 Dépenses : 110 459 338 €
 Recettes : 111 290 491 €

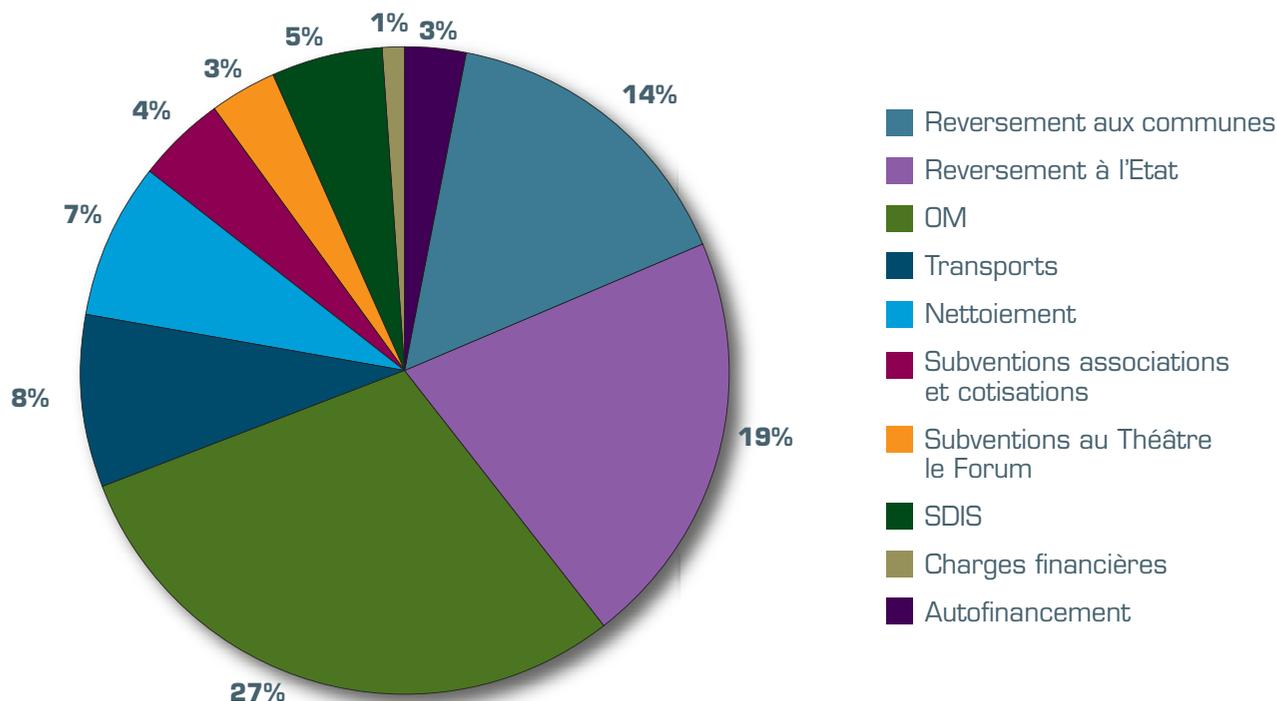
Investissement :
 Dépenses : 6 615 974 €
 Recettes : 10 208 095 €

Le Budget Principal avec les budgets annexes représentent :

Fonctionnement :
 Dépenses : 130 661 225 €
 Recettes : 133 436 198 €

Investissement :
 Dépenses : 22 543 790 €
 Recettes : 28 893 194 €

Les grands postes des dépenses de fonctionnement :



Zoom sur le compte administratif 2015 du budget principal

Résultat de clôture 2015 en fonctionnement : + 4,3 M€

Résultat de clôture 2015 en investissement : + 441 k€

Les faits marquants de l'année :

- Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 1,7 M€
- Des taux de fiscalité inchangés
- Progression du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
- Transfert de la compétence propreté pour les communes des Adrets de l'Estérel Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens
- Aucun emprunt mobilisé pour la troisième année sur le budget principal.

La commande publique

La commande publique assure la sécurité juridique des marchés passés par les services dans le respect du code des marchés publics au service de l'intérêt général.

- 41 Avenants
- 76 Décisions
- 13 Mises au point
- 57 Marchés lancés

Les systèmes d'information

Tout en garantissant la sécurité du système d'information de l'institution, le service informatique accompagne les services et leurs utilisateurs par la mise en place d'outils informatiques nécessaires au bon déroulement de leur mission.

Budget Fonctionnement : 322 949 €

Budget Investissement : 248 830 €

En 2015, mise en place de la billetterie en ligne du Théâtre Intercommunal Le Forum avec la mise à jour de l'infrastructure serveur et réseau.

Développement de 2 logiciels pour la déchèterie de Saint-Raphaël et la Régie Gare Routière.

Perspectives 2016

- Centralisation des données de pesées des déchèteries avec facturation unique pour les usagers et les professionnels
- Mise en Cloud de la messagerie CAVEM

La communication

Prévu par la loi, la communication publique est une communication d'intérêt général à destination de l'ensemble des habitants. Elle n'a pas en charge la communication politique liée au débat politique et aux élections. Au sein d'un service public à part entière, elle est assurée par des professionnels qui contribuent au bon fonctionnement de l'institution.

Elle doit pouvoir informer sur les services publics, soutenir les initiatives locales, valoriser le territoire, faire évoluer les comportements internes, animer la vie démocratique. Pour ce faire, en fonction des projets et des objectifs, la communication mobilise des outils de communication comme l'affichage, les publications, les logos, la communication numérique et l'information aux médias. En donnant à comprendre les politiques publiques, elle donne tout le sens à l'action politique en créant une identité du territoire.

Lancement du premier site internet de la CAVEM

L'ergonomie, le graphisme, les fonctionnalités, la technologie ainsi que l'évolutivité du site ont été pensés par la Direction de la communication pour une mise en œuvre du projet par le titulaire du marché. L'animation du site est assurée en interne.



LES SERVICES FONCTIONNELS



Chiffres clés site internet sur l'année

Nombre de visiteurs différents : 58 234
Nombre de parcours de navigation : 70 586
Nombre de pages vues : 159 786

Chiffres clés site internet par mois

Le plus grand nombre de pages vues : 20 263
Le plus grand nombre de connexions : 9 849

Le contenu du site en chiffres en un an

Nombre de pages créées : environ 300
Documents téléchargeables : 275
Nombre de visuels créés : environ 400
Galleries photos créées : 15
Liens interactifs : 428
Formulaires en ligne : 15
Annuaire économiques et services : 1907 référencement

Nouvelle maquette du magazine bimestriel Var Estérel Méditerranée





L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Le développement économique

La CAVEM gère l'aménagement du territoire dans les domaines du foncier et de l'immobilier toujours en adéquation avec les besoins des activités. Elle poursuit son soutien au développement économique des parcs d'activités, de la création d'entreprises et du commerce de proximité.



ZOOM SUR LE SOUTIEN AUX PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

A FRÉJUS, LE CAPITOU

Le Pôle d'Excellence Jean-Louis représente :

- 23 bâtiments,
- 26 lots vendus
- 23 permis délivrés



Le Pôle Production est prêt à accueillir :

- **sur 12,6 hectares** : des artisans, des entreprises de services ou activités industrielles et des dépôts de matériels
- **sur 1,1 hectare** : un espace centre de vie avec des équipements publics, des commerces de proximité et des logements collectifs
- **sur 5,6 hectares** : des voiries et des espaces publics



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Pôle Habitat Est Eco Hameau du Safari futur potentiel pôle d'entreprises et de logements

Situé au Nord-Est du Pôle Production, quartier du Capitou, avec une réserve foncière de près de 7 hectares, la CAVEM peut concevoir l'aménagement de logements pour les actifs et la création d'un lot d'entreprises.

A ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

La Parc d'activités des Garillans

Des études environnementales et techniques sont menées pour désenclaver le parc d'activités des Garillans.

VOIRIE

A PUGET SUR ARGENS

Création d'une voie de liaison Fréjus - Puget sur Argens

Suite aux études foncières et topographiques de la voie de contournement Fréjus - Puget sur Argens, des études se poursuivent sur les aspects hydrauliques, environnementaux, de circulation afin d'analyser les variantes du projet.

ZOOM SUR LE SOUTIEN À LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Budget global :

650 287 € dont 573 549 € consacrés aux subventions et cotisations soit 90 % du budget de fonctionnement.

VAR INITIATIVE

AIDE la création et le développement des TPE et des PME sur le territoire de la CAVEM.

ACCORDE des prêts d'honneur et des prêts croissance sans garantie ni intérêt.

ACCOMPAGNE les porteurs de projets éligibles en les parrainant.

Var Initiative en chiffres

- 1 991 244 € d'investissement dans l'économie du territoire
- 182 700 € de prêts aux entreprises
- 182 entreprises accompagnées
- 55 emplois directs générés
- 10 comités d'agrément
- 61 dossiers présents, 41 créateurs du territoire CAVEM
- **Subvention CAVEM de 41 548 €**



COUVEUSE INTERFACE

PROPOSE un dispositif innovant et complémentaire aux structures d'accompagnement à la création d'entreprise : le test d'entreprise

PRONE l'acquisition des compétences entrepreneuriales pour tous au travers d'un apprentissage par l'action

AU cœur des territoires et proche des entrepreneurs en test

La Couveuse Interface en chiffres

- 72 porteurs de projets reçus et intéressés par le test
- Hausse de 50 % du nombre des accueils sur l'Est-Var
- 18 entrepreneurs accompagnés en test
- 87 % de taux de sortie positive
- 75 % de taux de pérennité après trois ans
- 10 mois de durée en moyenne de test
- **Subvention CAVEM : 10 000 €**

ADIE

ACCOMPAGNE les micro-entrepreneurs à tous les stades de la création ou du développement des entreprises pour en assurer la pérennité,

FINANCE les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les demandeurs d'emplois et les allocataires des minimas sociaux

ADIE en chiffres

- 71 444 € de prêts aux entreprises
- 13 entreprises financées
- 15 emplois induits
- 70 % de taux de pérennité après deux ans
- 42 % de taux de sortie des minima sociaux
- **Subvention CAVEM : 10 000 €**

BOUTIQUE DE GESTION

SUSCITE les initiatives et reçoit les porteurs de projets.

ACCOMPAGNE les chefs d'entreprises à toutes les étapes de la création.

FORME les chefs d'entreprise.

CONSEILLE durant les deux années suivant la création.

La boutique de gestion en chiffres

- 20 femmes en suivi individuel
- 82 personnes ont participé aux réunions collectives thématiques
- 77 % de taux de pérennité après trois ans
- **Subvention CAVEM de 10 000 €**

RÉSEAU ENTREPRENDRE

ACCOMPAGNE des porteurs de projets ou la reprise d'entreprise, créateurs d'emplois avec un besoin de financement correspondant à celui d'une future PME et un potentiel de développement rapide.

Le Réseau Entreprendre en chiffres

- 24 projets étudiés
- 7 projets sont en parcours accompagnés
- **Subvention CAVEM de 10 000 €**

JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE avec Booster Entreprise

SOUTIEN et ACCOMPAGNE une dizaine de jeunes créateurs d'entreprises du territoire afin de leur faire bénéficier du réseau Jeune Chambre Economique et de l'expérience d'un parrain dirigeant d'entreprise.

Entreprises parrainées

- BUBBLE BUMP, DELI'LIGHT, ECOWASH
- 7 jeunes créateurs parrainés

ZOOM SUR LE RÉSEAU PARTENARIAL POUR AIDER À L'INSERTION ET AU RETOUR À L'EMPLOI AVEC :

LA MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST-VAR

L'association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, est une structure initiée par la CAVEM qui a pour principales missions de participer à l'anticipation des mutations économiques et de contribuer au développement de l'emploi local.

- **Subvention globale CAVEM de 130 000 €**

LA MISSION LOCALE DE L'EST-VAR

- L'accompagnement de près de 3 000 jeunes de 16-25 ans
- Insertion sociale et professionnelle
- L'action de la mission locale a permis à 1 410 jeunes d'avoir accès à une situation professionnelle :
 - 510 ont été orientés vers des formations
 - 162 vers des contrats en alternance
 - 738 ont trouvé un emploi

Subvention CAVEM de 351 195 €

Un observatoire économique puissant : 17 500 établissements recensés INSEE

ZOOM SUR L'ACTION ET LES AIDES DE LA CAVEM EN FAVEUR DU COMMERCE DE PROXIMITÉ :

Les commerçants sont les partenaires privilégiés des actions pour dynamiser les centres villes :

Association Fréjus Commerçants du Centre, Fréjus : 3 000 €

Union des Commerçants de Saint-Aygulf, Fréjus : 3 000 €

Les Commerçants et Artisans Pugétois, Puget sur Argens : 3 000 €

Lei Vendaires, Roquebrune-sur-Argens : 8 000 €

Association Renouveau du Commerce Raphaëlois, Saint-Raphaël : 3 000 €

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OPÉRATION VITROPHANIE

La CAVEM habille les vitrines inoccupées qui deviennent ainsi lieu d'exposition de valeurs patrimoniales :

A Fréjus : 16 vitrines trompe-l'œil : 5 952 €

A Puget sur Argens : 1 vitrine Chemin de Compostelle : 1 490 €

A Saint-Raphaël : 3 paysages : 6 620 €



TEMPS FORTS :

JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ (JNCP)

Le samedi 10 octobre 2015, les commerces des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël participaient à la Journée Nationale du Commerce de Proximité afin de promouvoir les valeurs des échanges humains du commerce de proximité auprès du public. Un succès renouvelé pour les 5 villes participantes de la CAVEM récompensées pour leur travail avec les acteurs de la vie économique locale.

Le Territoire est désormais porteur du label Commerces de Proximité dans la ville et gagne des sourires :

Adrets de l'Estérel : 1 sourire

Fréjus : 2 sourires

Puget sur Argens : 3 sourires

Roquebrune-sur-Argens : 3 sourires

Saint-Raphaël nommée, au trophée de l'expression visuelle : 2 sourires

La CAVEM a obtenu le grand prix du jury qui récompense son engagement quotidien pour le dynamisme économique du territoire.

LA JNCP EN CHIFFRES

- 5 communes participantes
- 7 associations de commerçants
- 850 commerçants mobilisés
- 2 chambres consulaires
- Conseil Départemental

BUDGET

+ de 30 000 € de budget
10 000 € de soutien du Conseil Départemental



PERSPECTIVES 2016 :

- Réception du Pôle Production, qui représente un financement de la CAVEM en 2015 de 26 M€
- Réalisation de la signalétique du parc d'activités du Capitou à Fréjus
- Développer l'activité agricole en facilitant la commercialisation en direct des produits locaux
- Développer l'offre de formation du territoire dans tous les secteurs
- Développer l'économie circulaire au sein des parcs d'activités

Création du panorama des parcs d'activités, un outil fédérateur de promotion et d'informations

Ce panorama de 86 pages au format A4 recensera pour la première fois les 28 parcs d'activités du territoire soit près de 10 000 emplois représentant 25% de l'emploi sur le territoire depuis la création de la CAVEM en janvier 2013. Proposé en deux versions, papier et numérique, il fournira des renseignements de localisation, de surface, de vocations et d'atouts économiques, pouvant servir d'outil de promotion pour les professionnels de l'immobilier d'entreprises mais aussi à l'entrepreneur qui cherche à se développer ou à s'implanter sur le territoire. L'objectif premier de ce support étant de participer à la politique de cohésion économique que les élus ont souhaité mettre en place.

L'habitat

La politique de l'Habitat du territoire s'exprime à travers le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté le 1^{er} juillet 2011 pour une période de six ans, en poursuivant six orientations :

- 1 - Mettre en place un programme d'actions foncières répondant aux objectifs de production de logements du PLH
- 2 - Cibler la production au plus près des besoins non satisfaits et contribuer à l'équilibre du peuplement des communes
- 3 - Valoriser le parc et les quartiers existants
- 4 - Promouvoir la cohésion sociale et territoriale
- 5 - Faire de l'habitat le levier d'une politique de développement durable
- 6 - Mettre en place les moyens de mise en œuvre du PLH et de suivi évaluation

ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOCATIVE SOCIALE :

En 2015, ce sont 409 logements sociaux neufs financés :

- 133 en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLA-I)
- 276 en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS)

Montant des aides de la CAVEM :

- 1 220 800 € sur les crédits délégués par l'Etat
- 2 135 474 € sur son budget propre pour les bailleurs sociaux

Livraison des logements :

- 107 logements locatifs sociaux neufs ont été livrés

OPÉRATION DE RÉHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVÉS AVEC LA POURSUITE DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

En 2015, ce sont 62 logements réhabilités :

- 57 logements appartenant à des propriétaires occupants dont :
 - 16 au titre de « l'autonomie » pour favoriser le maintien à domicile
 - 43 au titre de la lutte contre la précarité énergétique
- 5 logements appartenant à des propriétaires bailleurs avec un conventionnement à loyer social.

Montant des aides de la CAVEM :

- 393 560 € sur les crédits délégués par l'Agence Nationale de l'Habitat
- 131 620 € de subvention attribuée aux propriétaires privés pour les aider à réaliser les travaux
- 62 638 € d'aide pour l'équipe d'animation accompagnant les propriétaires privés dans leurs projets de réhabilitation
- 128 100 € provenant du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique de l'Etat et géré par la CAVEM pour améliorer la performance énergétique des logements

Le nombre de logements privés réhabilités progresse chaque année :

- 2013 : 27 logements
- 2014 : 45 logements
- 2015 : 62 logements

Et la réhabilitation énergétique ?

Elle est bien engagée dans le cadre du Programme d'Intérêt Général "Rénover pour habiter mieux" avec :

- un gain énergétique moyen pour les propriétaires occupants de 44 %
- un gain énergétique moyen pour les propriétaires bailleurs de 46 %



Chaque année la production de logements locatifs sociaux et la réhabilitation du parc de logements privés soutiennent l'activité économique du territoire :

- La réhabilitation du parc privé a généré 901 529 € HT de travaux.
- Les opérations de construction de logements locatifs sociaux neufs généreront un montant prévisionnel de travaux de 32 279 848 € HT pour les entreprises ainsi qu'un montant prévisionnel d'ingénierie de 5 247 632 € HT pour les architectes et les bureaux d'études techniques.
- En 2015, 107 logements locatifs sociaux neufs supplémentaires ont été mis à la location.

TEMPS FORTS

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) :

En 2015, la CAVEM, dans le cadre de l'élaboration de son troisième Programme Local de l'Habitat, a réalisé un diagnostic territorial sur le fonctionnement du marché du logement. Une attention particulière a été portée sur le repérage des potentiels fonciers mobilisables pour satisfaire les objectifs de production de logements sur la durée du prochain PLH.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'amélioration des logements privés est reconduit :

Les partenaires financiers (Etat, Anah, Conseil Départemental et Conseil Régional) qui soutiennent la CAVEM dans cette action ont renouvelé leurs engagements pour une année.

L'observatoire de l'habitat, un nouvel outil de mesure pour mesurer les actions selon 5 entrées :

- des données de cadrage sociales et économiques,
- une analyse de la conjoncture du marché immobilier,
- des caractéristiques du parc de logements,
- le suivi des évolutions constatées dans le parc de logements,
- le suivi de la demande locative sociale.

La politique de la ville

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers défavorisés. Des contrats de ville conclus pour six ans à l'échelle intercommunale mettent en œuvre un plan d'actions qui repose sur 3 piliers : la Cohésion sociale, l'Emploi-développement économique et le Cadre de vie-rénovation urbaine.

Quelles sont les aides pour les quartiers ?

- Les centres sociaux des quartiers La Gabelle et L'Agachon ont été financés par la CAVEM à hauteur de 30 000 €.
- Dans le cadre d'un appel à projets annuel, 23 actions pour les habitants des quartiers prioritaires (La Gabelle et L'Agachon) et des quartiers en veille active (Centre ancien de Fréjus, Sainte-Croix, Villeneuve, Les Logis de l'Aspé, Saint-Sébastien) ont été financées par l'Etat, la Région, la ville de Fréjus et la CAVEM à hauteur de 308 300 € dont 74 350 € portés par la CAVEM.

TEMPS FORTS

- Avec la signature du Contrat de Ville, le 20 juillet 2015, une convention de gestion urbaine et sociale de proximité est élaborée pour le quartier de La Gabelle
- Des conseillers citoyens ont été élus afin d'être associés à la mise en œuvre du Contrat





Les transports et les mobilités

La politique générale des transports publics et des mobilités doit permettre d'offrir une desserte équilibrée du territoire en matière de transports publics, covoiturage, autopartage, parc-relais, vélo, stationnement, marche à pied toujours dans un souci d'économie pour l'utilisateur.

Budget global de fonctionnement du service

Dépenses : 8 929 958 € TTC

Recettes : 7 133 387 € TTC

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

Les principales dépenses :

- Délégation de Service Public : 7 163 452 €
- Marchés transférés par le Conseil Départemental 83 : 1 066 072 €
- Redevances Gare Routière : 493 200 €
- Transports Scolaires hors Périmètre de Transport Urbain CAVEM : 85 500 €
- Etudes pour le Plan de Déplacements Urbains et la Restructuration du réseau : 95 732 €
- Remboursement Versement Transport : 69 784 €
- Entretien des arrêts : 19 000 €
- Autres compensations de titres scolaires : 76 772 €

Les principales recettes :

- Versement Transport : 5 400 000 €
- Subventions du Département : 1 250 067 €
- Dotation Générale de Décentralisation : 428 757 €
- Subventions de l'Etat et de la Région pour les études : 45 294 €

Des services renforcés en 2015 :

- Des transports scolaires supplémentaires
- Une nouvelle ligne Noct'en bus de Mai à Septembre
- Une navette ponctuelle pour la durée des travaux du Centre Hospitalier Intercommunal de juillet à décembre

Des dessertes supplémentaires et une hausse de la fréquentation

1 331 467 kilomètres parcourus soit une hausse de 4 % de la desserte par rapport à 2014

989 000 voyages réalisés sur le réseau urbain soit une hausse de 3,7 % de la fréquentation par rapport à 2014

TEMPS FORTS

Le Plan de Déplacements Urbains

a été adopté au Conseil Communautaire en Septembre 2015 pour définir la politique générale d'organisation des déplacements de personnes et de marchandises de la collectivité et programmer des actions dans différents domaines, notamment l'aménagement de la voirie, les transports collectifs, le stationnement et les véhicules électriques en tenant compte du Schéma Régional Climat Air Energie.

Perspectives 2016 :

- Approbation du Plan de Déplacements Urbains après Enquête Publique en juin 2016
- Définition du nouveau réseau de transports collectifs
- Participation au lancement du Schéma Départemental de Covoiturage





LES OUVRAGES, LES ÉQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES



Les barrages

L'année 2015 a été particulièrement pluvieuse, avec parfois plus de 1 300 mm d'eau cumulés par m², tombés sur notre territoire. Pour information, lors d'une année moyenne, les cumuls sont de l'ordre de 800 à 900 mm d'eau cumulés par m².

Le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) gère le bassin versant de l'Argens

La commune de Fréjus a pour gestion les cours d'eau de l'Argens et du Reyran. Cette compétence est en cours de transfert au Syndicat Mixte de l'Argens créé le 03 octobre 2014 pour la gestion spécifique du bassin versant de l'Argens. Dans le cadre de la mutualisation des services, ce sont les services techniques de la CAVEM qui collaborent avec le SMA pour la réalisation d'ouvrages sur la Basse Vallée de l'ARGENS ou dans l'entretien du cours d'eau.

Qu'est-ce que le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) ?

Le PPRI est un document stratégique, cartographique et réglementaire qui émane de la Préfecture du Var. Il est destiné à évaluer les zones pouvant subir des inondations en proposant des solutions techniques, juridiques et humaines pour y faire face. Le PPRI définit les règles de constructibilité dans les secteurs susceptibles d'être inondés. La délimitation des zones est basée sur les crues de référence, les documents sont donc souvent revus en raison du contexte de dérèglement climatique. Sur le territoire intercommunal plusieurs PPRI sont en vigueur.

Coût de maintenance de l'instrumentation des ouvrages hydrauliques et des cours d'eau : 30 000 € HT

Tous les barrages font l'objet de suivi et de surveillance très rigoureux à travers des visites périodiques, réglementaires accompagnées de rapports.



LES BARRAGES DES COUS ET DE SAINT-ESPRIT

Le barrage des Cous est situé dans le quartier des golfs à Saint-Raphaël et le barrage de Saint Esprit dans le quartier de la Tour de Mare à Fréjus.

Interventions sur les barrages

Débroussaillage des retenues des barrages des COUS et du Saint Esprit : 40 000 € HT

Travaux de mise en conformité des ouvrages hydrauliques : 60 000 € HT

Reprise des pistes de la retenue du Saint-Esprit et de celle des COUS : 21 700 € HT

Création d'un passage à gué sur l'aval du barrage des COUS pour permettre une meilleure surveillance lors des inspections visuelles et lors des astreintes d'exploitation : 40 000 € HT.

Descriptif technique du barrage des Cous

Date de l'ouvrage : 1979

Hauteur : 22 mètres (barrage de classe A) - **Largeur :** 6 mètres - **Longueur :** 200 mètres

Capacité de rétention maximale du barrage : 2,1 millions de m³

Dernière vidange : 2009 - **Débit :** 14 m³ par seconde

Retenue permanente : 50 000 m³ - Cote de la retenue : 30 m NGF soit 7 m au-dessus du TN

Retenue avant surverse : 1 175 000 m³ - Cote de la retenue : 41 m NGF soit 17 m au-dessus du TN

Retenue aux plus hautes eaux :

Capacité maximale de rétention : 12 100 000 m³.

Cote de la retenue : 43,25 m NGF soit 20,25 m au-dessus du TN.



Descriptif technique du barrage de Saint-Esprit

Date de l'ouvrage : 1984

Hauteur : 22 mètres - **Largeur :** 2,5 mètres - **Longueur :** 124 mètres

Capacité de rétention maximale du barrage : 2,1 millions de m³

Dernière vidange : 2009 - **Débit :** 12 m³ par seconde

Retenue permanente : 60 000 m³ - Cote de la retenue : 32 m NGF soit 10 m au-dessus du TN

Retenue avant surverse : 400 000 m³ - Cote de la retenue : 41 m NGF soit 19 m au-dessus du TN

Retenue aux plus hautes eaux :

Capacité maximale de rétention : 585 000 m³.

Cote de la retenue : 43,3 m NGF soit 21,3 m au-dessus du TN.



BASSIN D'ORAGE DU CASTELLAS

Le bassin d'orage du Castellás est situé à Fréjus, sur le cours d'eau Valescure, à 800 m en aval du barrage du Saint-Esprit dont il écrête les eaux.

Le bassin, fonctionnel dès 2005, a une capacité de retenue maximale de 31 500 m³. Lorsque le bassin atteint les 31 435 m³, événement centennal, il déverse le trop plein par une digue de sécurité. Le débit est limité à 16 m³ par seconde. Au-delà, le Valescure commence à remplir le bassin par un déversoir.

Descriptif technique du bassin d'orage du Castellás

Date de l'ouvrage : 2005

DIGUE DE SÉCURITÉ : Hauteur : 3,20 mètres - Largeur : 3,20 mètres - Longueur : 64 mètres

Bassin de retenue à capacité maximale : 31 500 m³ - **Débit :** 16 m³ par seconde

Retenue en période de crue : jusqu'à 31 500 m³

BARRAGE DU PEYRON

Le barrage du Peyron est situé sur le cours d'eau du Peyron, à Saint-Raphaël, à 500 mètres en amont de la confluence avec la Garonne.

Interventions sur les barrages

Débroussaillage du Barrage du Peyron, du Bassin d'orage du Castellás et de la Déchèterie de Saint-Raphaël dans le cadre de la convention d'insertion professionnelle permettant à des personnes en difficulté de se réinsérer sur le marché du travail : 52 000 € HT.

Entretien des cours d'eau Valescure, Garonne, Pedegal, Petit Pedegal et Peyron : environ 150 000 € H

Désensablement de l'embouchure de la Garonne et du Pedegal : environ 90 000 € HT

Descriptif technique du barrage du Peyron

Date de l'ouvrage : 2008

Hauteur : 3,35 mètres (barrage de classe C) - **Longueur :** 115 mètres

Capacité de rétention maximale du barrage : 48 000 m³ - **Débit :** environ 12 m³ par seconde

Retenue en période de crue : jusqu'à 48 000 m³ - **Cote de la retenue :** 11,35 m NGF soit 4,66 m au-dessus du TN. En dessous de 4,35 m au-dessus du TN le débit de l'ouvrage varie de 0 à 12m³/s.

Au-dessus de ce seuil le trop plein s'évacue par une surverse de sécurité. Les débits sont alors plus variables et dépendent des hauteurs d'eau dans la retenue, l'écrêtement est alors moins efficace mais toujours présent.

Les Stations d'Épuration d'Eaux Usées (STEP)

Collecter, stocker, dépolluer les eaux usées et rendre l'eau de pluie à la nature en évitant les inondations, est une des missions les plus importantes de la CAVEM. L'assainissement collectif est délégué à Veolia Eau pour le territoire hormis la commune des Adrets de l'Estérel et le quartier du Trayas qui sont en régie directe.

=> **622 km de réseau d'assainissement collectif**

=> **43 430 usagers**

=> **621 391 m³ d'eaux assainies**

=> **9 stations d'épuration d'eaux usées**

LA STATION D'EPURATION DU REYRAN



La STEP du Reyran est située au bord de la rivière du Reyran à Fréjus. Elle traite le sol de Saint-Raphaël et les eaux usées des communes de Fréjus, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens.

Date de l'ouvrage : 1970 puis extension importante en 2009

Capacité de traitement : 350 000 équivalents/habitants - **Qualité de l'eau :** eau épurée à 90 %

Coût de l'opération : 34,4 millions d'euros dont une participation de l'Agence de l'Eau de 9,4 millions d'euros

Une eau épurée à plus de 90 %

La STEP a parallèlement été mise aux dernières normes biologiques afin d'améliorer encore davantage la qualité des eaux traitées. En associant à la technique de décantation physico-chimique un traitement à base de bactéries aérobies (qui ne peuvent vivre, ou dont le développement n'est possible, qu'en présence d'oxygène) la station du Reyran rejette aujourd'hui en mer une eau épurée à plus de 90 %.

SECTEUR EUROPE REYRAN A FREJUS

Le réseau de transport d'eaux usées acheminant les effluents depuis Saint-Raphaël vers le poste de refoulement de la Palud et la station d'épuration du Reyran nécessite la prise en compte de l'augmentation des effluents et le redimensionnement des installations.

LA STATION D'ÉPURATION D'AGAY



La STEP d'Agay est située au pied de la colline de Cap Estérel, dans le quartier d'Agay à Saint-Raphaël. Elle est adaptée aux nouvelles normes biologiques de traitement et filtre à partir de 1997 les eaux usées du bassin-versant de Valescure, Anthéor, le Dramont et Agay.

Date de l'ouvrage : 1982 puis extension en 1997

Capacité de traitement : 46 000 équivalents/habitants

Qualité de l'eau : eau épurée à 90%

LE POSTE DE REFOULEMENT GONFARON REYRAN

Situé à la confluence des cours d'eau Gonfaron et Reyran, il complète le rôle du poste de refoulement de Montourey et facilite le transit des effluents jusqu'à la station d'épuration, dans le quartier de la Palissade.

Ce poste augmente le débit et l'énergie des eaux rejetées par le Parc d'activité du Capitou à Fréjus dont les pôles économiques produisent et consomment beaucoup d'eau.

Contrairement aux systèmes traditionnels, il ne dégage pas de gaz odorant gênant pour le voisinage grâce au système de pompage en ligne

Les travaux de ce nouveau poste ont été terminés en 2015 pour un coût de 480 000 € HT.

Date de l'ouvrage : 2014

Débit du poste de refoulement : 216 m³/heure pour 8 000 habitants.

Profondeur : 6 mètres dont 2,5 mètres sous la nappe phréatique en zone non inondable

Coût de l'opération : 500 000 € pour le poste et 1,3 millions d'€ pour les conduites

ET L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC) ?

C'est un dispositif individuel et privé non raccordé au réseau public d'assainissement permettant aux habitations d'assurer de façon autonome l'épuration de leurs eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CAVEM vérifie, auprès des propriétaires, la conception, l'implantation et la bonne exécution des ouvrages ainsi que leur bon fonctionnement et accompagne les particuliers pour garantir la conformité de leurs installations.

L'ANC s'effectue en 3 étapes :

La collecte de l'ensemble des eaux usées (eaux domestiques et eaux-vannes) de l'habitation par les canalisations.
Le prétraitement pour éliminer les particules solides et les graisses contenues dans les eaux usées grâce à une fosse toutes eaux.

L'épuration pour débarrasser l'eau des éléments solides dit épandage. Pour le rejet, la dépollution de l'eau est réalisée par la filtration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable grâce à l'action des micro-organismes naturellement présents. Les eaux se dispersent par écoulement dans le sol.

Chiffres clés :

(Les contrôles de conformité ne comptabilisent pas la ville de Roquebrune-sur-Argens)

- Installations jugées non conformes et présentant un risque avéré ou absence d'installation : 52
- Installations jugées non conformes et ne présentant pas de risque avéré : 721
- Installations jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service : 25



Les réservoirs

La gestion de l'eau potable est un enjeu fondamental sur le territoire. Forte de ses plus de 110 000 habitants à l'année et près de 300 000 durant la haute saison, soit l'équivalent de la 6^e ville de France, la CAVEM doit sans cesse moderniser ses installations et augmenter la capacité de stockage.

La production et l'acheminement d'eau potable sont délégués au Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE).

Réseau d'eau potable : 974 km

Qualité de l'eau : contrôles règlementaires par l'agence régionale de santé (ARS)

Nombre de réservoirs d'eau : 43 réservoirs d'eau,

Consommation d'eau 2014 : 14 172 334 m³

Abonnés : 50 900

LE RÉSERVOIR DE BELLEVUE

Situé dans le quartier du même nom à Fréjus, il est alimenté par l'usine du Gargalon, propriété du Syndicat de l'Eau du Var-Est (SEVE), mais aussi par la Siagnole et le lac de Saint-Cassien.

Capacité de stockage : 20 000 m³ (70 % en plus depuis 2013 sur l'ensemble des 11 réservoirs situés sur le territoire fréjusien).

Coût extension front de mer de Saint-Aygulf à Saint-Jean de Cannes : 4 millions d'euros



LE RÉSERVOIR DE SAINT-AYGULF BAS

Une belle intégration paysagère

Ce réservoir a été construit afin de sécuriser le réseau en cas de rupture d'alimentation en eau par le fournisseur habituel et doter les usagers de ce secteur d'une autonomie de 24h.

Dans le respect des règles d'urbanisme, le réservoir s'intègre harmonieusement dans le quartier résidentiel. Enterré aux deux-tiers dans un sol rocheux, des plantations ont été réalisées sur l'ensemble de la toiture et un habillage « façon pierre » réalisé sur la partie basse du bâti.

Capacité de stockage : 3 500 m³ - Autonomie : 24 heures



LE RÉSERVOIR DU COLLET REDON

Un édifice bien intégré dans le paysage

Situé sur les hauteurs de la Bouverie à Roquebrune-sur-Argens, en haut d'une colline, la position du réservoir a été choisie de manière stratégique afin de garantir une pression adaptée de la distribution d'eau. L'architecture cylindrique de l'édifice réalisée conformément aux règles d'urbanisme et la couleur sont intégrées harmonieusement dans le paysage au point que les habitants ignorent son existence.

Capacité de stockage : 2 000 m³ - Défense contre les incendies : OUI

Coût travaux de renforcement de la station : 927 280 € HT

Une surveillance de la qualité de l'eau optimale

L'usine du Syndicat de l'Eau du Var-Est (SEVE) située au Muy et exploitée par VEOLIA permet de filtrer l'eau puis de l'envoyer au réservoir du Collet Redon via les canalisations afin d'assurer sa distribution.

Un taux de chlore est injecté dans les réservoirs afin de purifier l'eau et des prélèvements sont régulièrement effectués par l'Agence Régionale de la Santé pour vérifier la qualité de l'eau.

Le plan Vigipirate est appliqué sur les réservoirs qui sont sous télésurveillance constante afin de pallier toute fuite ou problème sanitaire.



LE RÉSERVOIR DU GARGALON

Des études se poursuivent et la construction d'une extension de réserve d'eau sur le site du Gargalon à Fréjus permettra au nouveau réservoir d'assurer un rôle de tampon et de sécurité d'approvisionnement pour le territoire.



Bâti dans le site classé de l'Estérel, après avoir démontré la nécessité de son extension dans cette zone naturelle où sa situation en hauteur à proximité de l'usine de potabilisation garantit un remplissage direct ainsi qu'une pression adaptée à la distribution de l'eau, le réservoir est aujourd'hui projeté en encastrement dans la colline avec une architecture qui permet la reconstitution des terrasses existantes et la transparence de l'édifice dans le site.

Les besoins en eau potable du territoire grandissent et le site du réservoir du Gargalon devra être renforcé afin de disposer de réserves de stockage suffisantes pour assurer une sécurité de 24 heures de distribution d'eau.

Poursuites des études de conception puis de dimensionnement : 2016

Début des travaux : 2017

Capacité de stockage actuel : 9 500 m³

Capacité de stockage en plus : 4 500 m³

Autonomie : 24 heures visées



Un micro-laboratoire pour l'autosurveillance des eaux

PRÈS DE 300 CONTRÔLES EFFECTUÉS EN 2015

L'installation en 2015 du micro-laboratoire a permis de réaliser des analyses rapides pour l'autosurveillance des eaux de mer et de déterminer également la présence d'une éventuelle pollution d'un cours d'eau par des eaux usées.

Un outil réactif de contrôle sanitaire

Une tendance est lisible sous 5 à 6 heures et grâce à un procédé enzymatique. Les résultats définitifs sont disponibles sous 24 heures. La rapidité des analyses permet aux Maires, responsables de la qualité des eaux de baignade d'avoir un outil réactif pour la prise de décision quant à la fermeture ou la réouverture des plages.

Investissement : 7 000 euros pour la mise en place

Les contrôles sanitaires

Effectuées pendant la saison estivale, des analyses viennent renforcer la surveillance réglementaire effectuée par l'ARS PACA via un laboratoire certifié Comité Français d'Accréditation (COFRAC). En cas de pollution elles permettent au Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé d'identifier son origine et d'y remédier.

Le contrôle de la qualité des eaux se fait via des analyses bactériologiques rapides effectuées par le Laboratoire IDEXX. Celles-ci détectent l'Escherichia coli et les entérocoques intestinaux, des bactéries qui mettent en évidence, de facto, une source de pollution.

Les équipements sportifs

La CAVEM gère la programmation, l'organisation d'événements et l'entretien des équipements du Palais des Sports JEAN-FRANÇOIS KRAKOWSKI et du stade EUGENE ROSSI.

LE PALAIS DES SPORTS JEAN-FRANÇOIS KRAKOWSKI :



DISCIPLINE : le handball avec un seul club résident : le Saint-Raphaël Var Handball (SRVHB) Le Saint-Raphaël Var Handball est composé d'une section amateur : l'association SRVHB et d'une section professionnelle, la Société Anonyme à Objet Sportif (SAOS) SRVHB. L'équipe 1^{ère} de la SAOS évolue en D1 et au niveau européen en coupe EHF (Fédération européenne de Handball) et celle de l'association en Nationale 1.

TEMPS FORTS

- **Retransmission TV** : 6 matchs de championnat D1 et 3 en Coupe EHF.
- **Formation HAND'ENSEMBLE** le 10 novembre 2015 pour 15 éducateurs de la Fédération Française de handball avec la participation de 10 enfants de l'Institut Médico Educatif de Fréjus et 10 adultes du foyer de vie de la Croix Rouge de Fréjus.
- **SRVHB, RÉSULTATS SPORTIFS**
Equipe pro : 2^{ème} championnat D1, qualifiée directement en Coupe EHF ou Champion League
Equipes des moins de 12 ans et 14 ans : championnes régionales



CHIFFRES CLÉS ET OCCUPATION SAISON 2015-2016 :

362 licenciés

1 550 heures d'occupation sur dix mois et demi

27 050 spectateurs

61 matchs officiels toutes catégories

21 entraînements par semaine

45 heures d'entraînement hebdomadaire en moyenne hors matchs

62 réunions/réceptions

5 conseils CAVEM dans le Salon VIP

RÉALISATIONS 2015

Intégration d'un éclairage sportif à LED et appareillages scénographiques

COÛT

• Investissement : 473 408 €

• Fonctionnement : 142 787 €

PERSPECTIVES 2016

• Réfection de la toiture et du sol sportif



LE STADE EUGENE ROSSI :



DISCIPLINE :

le rugby avec un seul club résident le Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien (CARF)
Le club évolue à son plus haut niveau en Fédéral 2.

TEMPS FORTS

- **Résultat sportif CARF** : 6^{ème} championnat Fédérale 2 pour l'équipe première

CHIFFRES CLÉS

385 licenciés

916 heures d'occupation sur dix mois et demi

5 850 spectateurs pour les matchs seniors

44 matchs officiels et tournois

22 heures d'entraînement hebdomadaires en moyenne hors match

13 entraînements par semaine

COÛT

• **Investissement** : 8 247 €

• **Fonctionnement** : 89 794 €

Le Théâtre Intercommunal Le Forum

Le Théâtre Intercommunal Le Forum fait partie des équipements gérés par la CAVEM. Il propose une programmation culturelle éclectique mêlant toutes les disciplines du spectacle vivant.

SAISON 2015

Nombre de spectacles pour adulte : 31 pour 40 représentations

Nombre de spectacles jeune public : 9 pour 31 représentations

Nombre de spectateurs pour le spectacle adulte : 23 228

Nombre de spectateurs pour le spectacle jeune public : 4 230

ABONNEMENT :

Nombre d'abonnés : 2 292 abonnés

Lieu de résidence des abonnés :

Saint-Raphaël : 39,53 %

Fréjus : 39,87%

Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens : 7,64 %

RÉPARTITION DES SPECTACLES PAR GENRE :

Jeune public : 22,5 %

Musique, lyrique et variétés : 20 %

Théâtre et humour : 40 %

Danse, cirque : 17,5 %

ORIGINE DES COMPAGNIES :

Régionale : 8 %

Nationale : 55 %

Internationale : 37 %

Dépenses d'exploitation : 3 451 719 €

Recettes d'exploitation : 3 458 951 €

dont subvention CAVEM pour l'équipement : 2 876 335 €

dont subvention CAVEM pour la mise en place technique des abonnements : 18 609 €

COÛT

• **Section d'investissement** : 772 612 €

• **Recette d'investissement** : 958 373 €

Le Centre Hospitalier Intercommunal

UN NOUVEAU PARKING PUBLIC POUR L'HÔPITAL

Les besoins en stationnement de l'hôpital ont nécessité la création d'un parking dernière génération à la place de l'ancien parc de stationnement devenu obsolète. Des travaux lourds se sont déroulés en un temps record de 6 mois afin d'offrir au public une plus grande capacité de stationnement de 348 places.



Parking ouvert 7j/7

348 places : 3 x plus de places que le parking précédent

2 caisses automatiques

9 012 m² de stationnement

Accessible aux personnes handicapées

20 cts par quart d'heure puis 40 cts au bout d'une heure

6 mois de travaux

Coût investissement CAVEM : **3 741 321 € TTC**

30 ans pour rentabiliser l'investissement

1972 création de l'hôpital intercommunal
2008 création de la crèche financée par la CAVEM
2014 convention de partenariat pour l'exploitation du parking
13 juillet 2015 début des travaux du nouveau parking
23 janvier 2016 mise en service du nouveau parking

LA CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER

Des travaux importants de réfection pour le bâtiment ont été réalisés :

- Reprise du sol extérieur et des faïences décollées des locaux
- Nettoyage de la toiture avec reprise des défauts d'étanchéité
- Remplacement de la sonde du chauffage et entretien des panneaux photovoltaïques



UN TERRITOIRE
ET UNE QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉS



L'hygiène et la santé

Afin de préserver la santé des habitants et de protéger leur environnement, le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé de la CAVEM (SIHS) intervient au quotidien dans les domaines de l'hygiène de l'habitat, de l'hygiène alimentaire, de la lutte contre les nuisances sonores, du contrôle de la qualité des eaux de baignade et de l'assainissement contre les pollutions environnementales ainsi que de la surveillance de la qualité de l'air.

101 ENQUÊTES POUR L'HYGIÈNE DE L'HABITAT EN 2015 avec 99% des lieux dans le domaine privé

Le SIHS intervient afin de résoudre les nuisances portant atteinte à la santé publique des occupants ou du voisinage après avoir été saisi par des occupants ou sur les conseils de l'Agence Départementale d'Information au Logement, les assistantes sociales du Conseil Départemental, les agences gestionnaires et syndics, les propriétaires, le voisinage, ou bien encore les associations.

Il veille à faire appliquer le Code de la Santé Publique, le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) et autres réglementations telle que la mise en œuvre d'une procédure d'insalubrité pouvant aboutir jusqu'à un arrêté d'insalubrité du logement par le Préfet avec interdiction définitive ou temporaire d'habiter dans les lieux.

Pic des interventions entre octobre et avril.

Les interventions concentrées entre les mois d'octobre et avril sont dues à des problèmes d'humidité et de prolifération de moisissures à cause d'une ventilation et d'un chauffage insuffisants et de traitement lié aux dégâts des eaux, d'accumulation de déchets dans le logement, de risques électriques et de la dégradation des parties communes



165 ÉTABLISSEMENTS CONTRÔLÉS POUR L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE et 39 autres visités pour conseil

Le SIHS veille au respect des règles d'hygiène alimentaire et de leur application concernant la préparation, la distribution, le transport et la conservation des denrées.

- 147 rappels à la réglementation
- 18 mises en demeure
- 21 visites de vérifications (suite à mise en demeure ou avertissement)
- 39 visites conseil avant ou en cours de travaux
- 44 avis sur plan d'aménagement d'une structure de restauration (restaurants, pizzerias, boulangeries-pâtisseries, snack, poissonneries, rôtisseries)
- 6 procès-verbaux transmis au Procureur de la République dont 5 (ambulants et GMS) en commun avec la Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP – service vétérinaire et fraudes)
- 2 fermetures administratives
- 2 signalements anonymes classés sans suite.

36 DOSSIERS GÉRÉS POUR DES NUISANCES D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Le SIHS est compétent pour les nuisances sonores émanant d'activités professionnelles. Véritable problème de santé publique, le bruit génère une perturbation du sommeil, fatigue, stress.

DES EAUX SOUS SURVEILLANCE



Le SIHS assure le contrôle sanitaire de la surveillance des eaux de mer, de loisirs, de piscines privées (Fréjus et Saint-Raphaël) ou des eaux destinées à la consommation en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Il intervient également pour lutter contre toutes les pollutions environnementales pouvant avoir un impact sur la santé des personnes et ou la salubrité.

CHIFFRES CLÉS :

- 339 analyses ont été suivies pour les Eaux à Destination de la Consommation Humaine (EDCH)
- 464 analyses des eaux de baignade en mer
- 1 146 analyses des eaux de baignade en piscine
- 4 200 € TTC pour le micro laboratoire
- 309 analyses réalisées
- 84 bâtiments communaux et intercommunaux ont fait l'objet d'un diagnostic de surveillance en légionellose

Un micro-laboratoire pour l'autosurveillance des eaux de mer

L'installation en 2015 du micro laboratoire a permis de réaliser des analyses rapides pour l'autosurveillance des eaux de mer, afin de détecter toute éventuelle pollution d'un cours d'eau par des eaux usées.



17 ÉTABLISSEMENTS CONTRÔLÉS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Ce sont 17 établissements de petite enfance (crèches) qui ont fait l'objet d'un suivi pour le formaldéhyde et le dioxyde de carbone respectivement indicateurs de pollution chimique et de bon fonctionnement du système de ventilation à la demande des communes membres. Coût Fonctionnement : 5 300 € TTC

LA VACCINATION : 3 680 CERTIFICATS DÉLIVRÉS SOUS 24H, 380 VACCINS ADMINISTRÉS

Le Service Intercommunal et de Santé (SIHS) lutte contre les pandémies et organise des séances de vaccination gratuite une fois par mois. Sur l'ensemble du territoire, 2 997 personnes ont fait l'objet d'une convocation. Il a été administré 380 vaccins et assuré le suivi vaccinal de 197 sujets de moins de 15 ans et de 183 sujets de plus de 15 ans.

L'environnement

Afin de protéger l'environnement et le cadre de vie de ses habitants et dans le respect d'une démarche de développement durable, le service environnement a plusieurs dispositifs d'intervention.

ZOOM SUR LA CELLULE INTERCOMMUNALE DE BIODIVERSITÉ (CIB) POUR GÉRER LES ESPACES NATURELS

Elle a en charge la conservation des habitats naturels et la préservation des espèces floristiques et faunistiques protégées. Dans ce cadre, des chantiers "espèces invasives" ont été menés avec la Cellule NATURA 2000 sur le site de l'Estérel.

Coût fonctionnement de la cellule : 3 479 €



CHIFFRES CLES CIB :

Natura 2000, une programmation budgétaire pluriannuelle

- De septembre 2013 à avril 2015 : **123 520 €**
(dont 38 291 Etat, 61 760 Europe et 23 468 CAVEM)
- De mai 2015 à avril 2018 : **242 400 € TTC** en prévisionnel
(dont 72 900 € Etat, 127 200 € Europe et 42 300 € CAVEM)
- **17 Ha** de canne de Fréjus recensés sur le territoire communautaire
- **800 m²** de canne de Fréjus transplantée entre 2009 et 2015
- **13 tonnes** d'espèces invasives évacuées du Cap Dramont entre 2014 et 2015
- **35 ha** de surface cumulée de zones naturelles protégées

ZOOM SUR LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE DÉMOUSTICATION (SID)

De mi-mars à mi-octobre, le service met tout en œuvre pour prévenir et lutter contre le moustique Tigre, vecteur potentiel des maladies de la dengue, du chikungunya.

Entre mi octobre et mi décembre, le service lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires sur une période d'un mois.

CHIFFRES CLES DÉMOUSTICATION :

- **97** résidences surveillées et traitées
- **893** gîtes cartographiés sous surveillance et traitements biologiques réguliers : 95 % des interventions
- **35** traitements spatiaux mécaniques par traitements chimiques
- **1 063** gîtes larvaires cartographiés, contrôlés et traités depuis le début
- **20** Ha de zones humides traitées
- **450** appels reçus au numéro vert chaque saison
- **300** moustiquaires posées en moyenne chaque saison

Chenilles processionnaires :

160 sites traités biologiquement de manière préventive

Des campagnes de communication ont été renforcées pour informer et sensibiliser les citoyens aux bons gestes de prévention.

Coût Investissement : 5 321 € TTC

Coût Fonctionnement : 79 60 € TTC



ZOOM SUR L'ÉQUIPE NATURA 2000 ESTÉREL

Elle met en œuvre le Document d'Objectifs du site et assure la veille règlementaire du Site Natura 2000 Val d'Argens pour la partie située sur les communes de Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens.

Elle a géré la mise en place de chantiers avec 22 jeunes de la Police Judiciaire de la Jeunesse pour éliminer des plantes invasives au Cap Dramont soit 13 tonnes de Figuiers de Barbarie et Griffes de sorcières et afin de restaurer les habitats littoraux à Barbe de Jupiter.

Elle a mis en œuvre 13 ancrages écologiques sur les sites de plongée de l'Île d'Or et du Cap Roux pour accompagner l'activité de plongée qui représente 700 000 euros de revenus avec plus de 40 000 plongées par an.



CHIFFRES CLES NATURA 2000 :

Coût : 89 983 € HT

- 160 participants à la Fête de la Nature et la Nuit internationale de la Chauve-souris avec 500 scolaires sensibilisés
- 3 400 visites sur le site internet
- 22 jeunes de la PJJ accueillis sur les chantiers de restauration d'habitats
- 14 études d'incidences acceptées par les services de l'Etat

ZOOM SUR LE PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)

Celui-ci poursuit deux objectifs : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de limiter l'impact du territoire sur le climat et l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique déjà enclenché et inévitable.

LA CAVEM, TERRITOIRE EXEMPLAIRE :

Le Préfet de Région émet un avis favorable pour le rapport stratégique du Plan Climat de la CAVEM et identifie la CAVEM comme territoire exemplaire. Objectif de 6 % de réduction des émissions de GES d'ici 2020 par rapport à 2011.

UNE CHARTE DE PARTENARIAT PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial (PCET), une charte de partenariat a été signée lors du comité des partenaires qui s'est tenu le 4 décembre 2015, à la CAVEM. Celle-ci permettra la mise en place de plusieurs actions pour atteindre un objectif de réduction de 6 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire à l'horizon 2020.



ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)

Chaque année, l'élaboration du Rapport de Développement Durable rend compte de la prise en considération et de la mise en œuvre des principes du Développement Durable dans l'élaboration des grands projets structurants pour le territoire comme le Schéma de Cohérence Territorial, le Plan de Déplacement Urbain, les projets en lien avec la gestion du risque d'inondation et, bien sûr, le Plan Climat Energie Territorial.

Ce rapport présenté dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire pour le budget 2015, a permis aux élus de la Collectivité de disposer d'une image synthétique du niveau de prise en compte du développement durable par la CAVEM, des finalités sur lesquelles elle s'avère performante et de celles sur lesquelles elle doit porter plus d'attention.

Perspectives 2016

- Organiser le 1^{er} Forum de l'Environnement et du Développement Durable de la CAVEM
- Poursuivre les formations des enseignants du 2nd degré du territoire sur le changement climatique

Budget global du service :

Investissement : 99 564 €

Fonctionnement : 193 900 €

La gestion des déchets

Le territoire de la CAVEM compte 4 déchèteries et 2 quais de transit pour les déchets verts :

- Déchèterie des Adrets de l'Estérel, située sur la route départementale 837
- Déchèterie de Fréjus, située quartier de la Palissade
- Déchèterie de Puget sur Argens, située chemin de la plaine
- Quais de transit de Roquebrune-sur-Argens, situés boulevard des arbousiers et col du Bougnon
- Déchèterie de Saint-Raphaël, située boulevard Delli Zotti

Les dépôts en déchèteries sont accessibles aux particuliers et aux professionnels de chaque commune sous certaines conditions. Les Roquebrunois sont invités à se rendre à la déchèterie de Puget sur Argens.

Les quais de transit pour déchets verts de Roquebrune-sur-Argens sont exclusivement réservés aux particuliers.

LA GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets, dans une démarche de développement durable, consiste à collecter, traiter et valoriser les déchets et informer les citoyens des bonnes pratiques au quotidien pour garder un territoire propre et pouvoir recycler l'énergie le mieux possible.



LE TRI SÉLECTIF AVEC LE SMIDDEV (Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est Var)

En lien avec le SMIDDEV, un travail de communication et d'incitation sur le tri sélectif est entrepris pour relayer les bonnes pratiques individuelles ou Eco-gestes citoyens et accompagner cette évolution.

En assurant une collecte sélective, les déchèteries intercommunales permettent de valoriser les déchets. Des actions sont menées dans chacune des villes comme la distribution de composteurs, la mise en place de colonnes enterrées.



Au 1^{er} janvier 2015, la compétence propreté urbaine est transférée à la CAVEM pour l'ensemble du territoire.

Réalisations

- Travaux de mise en conformité des déchèteries de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel.
- Renfort des points d'apport volontaire pour le verre et journaux magazines revues au sein des communes de Puget sur Argens et les Adrets de l'Estérel.
- Harmonisation des tarifs des déchèteries
- Mise en place de 8 caches containers en bois aux Adrets de l'Estérel

L'eau et l'assainissement

UNE DÉLÉGATION SERVICE PUBLIC EAU & ASSAINISSEMENT POUR FRÉJUS, PUGET SUR ARGENS ET SAINT-RAPHAËL

Le service DSP de la CAVEM accompagne et contrôle le délégataire CMESE/VEOLIA dans la bonne exécution des opérations déléguées pour les villes de Fréjus, Puget sur Argens et Saint-Raphaël en matière de réseaux et d'ouvrages. Il veille au bon fonctionnement des réseaux et des infrastructures afin d'assurer la distribution à l'utilisateur.

Pour Roquebrune-sur-Argens, cette compétence est assurée par la direction des services techniques de la ville.

UN SERVICE EN RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR LES ADRETS DE L'ESTÉREL

Ce service assure la desserte en eau potable et la collecte des eaux usées de la commune des Adrets de l'Estérel ainsi que des travaux d'Eau et d'Assainissement de Puget sur Argens.

BUDGET DU SERVICE DE LA RÉGIE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DES ADRETS DE L'ESTÉREL

EAU

Fonctionnement : 600 000 €

Investissement : 300 000 €

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : 280 000 €

Investissement : 700 000 €

Les recettes proviennent des coûts facturés aux usagers pour l'Eau et l'Assainissement, des subventions de l'Agence de l'Eau, de l'Etat, du Conseil Départemental.

Un meilleur rendement du réseau permet de réaliser des économies d'achat d'eau.

LE COÛT DES RÉALISATIONS

- Diagnostic du réseau d'eau potable et réparations des réseaux des Adrets de l'Estérel : **30 000 €** subventionnés à hauteur de 30 % par l'Agence de l'Eau.
- Amélioration des équipements et ouvrages en eau et assainissement de la commune des Adrets de l'Estérel : **40 000 €**.
- Réhabilitation du réservoir de 1 000 m³ des Suvières à Puget sur Argens : **320 000 €**
Cet ouvrage garantit une capacité de stockage suffisante pour la commune de Puget sur Argens pour les décennies à venir. Les 2 réservoirs totalisant un volume de 4 000 m³.
- Aménagement de la rue Falco à Puget sur Argens pour les nouvelles habitations
 - > Eau potable : **24 000 €**
 - > Assainissement : **22 000 €**
- Renouvellement de la conduite d'eau RD N° 7 à Puget sur Argens, maîtrise d'œuvre : **50 000 €** et travaux prévus deuxième semestre 2016 : **700 000 €**

Perspectives 2016

- Renouvellement et renforcement des réseaux chemins des Frênes et du Picoton à Puget sur Argens
 - > Travaux : Eau potable : **180 000 €** - Assainissement : **220 000 €**
- Construction d'un nouveau réservoir aux Adrets de l'Estérel pour sécuriser la desserte en eau des habitants de la commune :
 - > Montant des études : **75 000 €** - Travaux estimés : **1 200 000 €**
- Réalisation de la liaison entre le Poste de Refoulement du quartier Aire belle à Puget sur Argens et l'usine d'épuration du Reyran : **3 100 000 €**
- Diagnostic du réseau d'assainissement, établissement d'un schéma directeur pour Puget sur Argens : **180 000 €**
- Etudes préliminaires pour la reconstruction de la station d'épuration de Pré Vert aux Adrets de l'Estérel : **17 000 €**.

UN SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR FRÉJUS ET SAINT-RAPHAËL

Ce service réalise et suit les études de conception et les réalisations en Maîtrise d'œuvre et Maîtrise d'ouvrage. Il veille à assurer la distribution d'eau potable aux usagers de la CAVEM et construit et entretient des réservoirs d'eau potable (40 unités réparties sur tout son territoire avec des volumes différents : de 500 m³ à 15 000 m³) ainsi que les réseaux (974 km de canalisations gérées par le Service DSP) permettant la distribution aux abonnés des 5 villes.

ET LA COMPÉTENCE PLUVIALE ?

Elle est laissée aux communes qui gèrent leurs réseaux et traitent les problèmes d'entretien, de rejet, de calibrage et d'imperméabilisation du territoire qui constitue un facteur aggravant pour le risque inondation.

UNE CONSOMMATION D'EAU POTABLE MULTIPLIÉE PAR QUATRE EN ÉTÉ !

Cela nécessite un investissement constant dans ce domaine afin de pouvoir répondre à un besoin croissant. Cette ressource en eau est parallèlement primordiale dans le cadre de la lutte contre les incendies. Avec une politique affirmée de réduction des pertes, le rendement est de 90 %.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

REHABILITATION ET CREATION DE POSTES DE REFOULEMENT ET RESEAUX AFFERENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CAVEM

Poursuite des études jusqu'en 2016 pour Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.
Le coût global des travaux s'élève à **1 300 000 € HT**

REPRISE DU RÉSEAU D'EAUX USÉES DANS LE VALLON DE L'ARMITELLE

Les travaux ont été engagés pour limiter le parasitage du réseau d'eaux usées passant sous le lit du cours d'eau du vallon de l'ARMITELLE, ils ont également permis un recalibrage de ce cours d'eau pour le rendre plus hydraulique et ainsi protéger le réseau de l'érosion.
Coût global : **484 000 € HT**

CRÉATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET DE LA DÉFENSE INCENDIE DU QUARTIER DU TRAYAS

L'extension du réseau d'eau potable sur le quartier du TRAYAS permettra de répondre à un problème de dysfonctionnement de l'assainissement non collectif, de la desserte en eau et de la défense incendie pour un coût d'environ **1,3 M € HT** pour l'assainissement.

CRÉATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE QUARTIER DU RASTEL D'AGAY

Coût global : **1 930 000 € HT**

REPRISE DU POSTE DE REFOULEMENT DU CIMETIÈRE DE L'ASPE À SAINT-RAPHAËL

pour la prise en compte de logements et du futur crématorium
Coût global : **220 000 € HT**

EXTENSION DE RÉSEAU D'EAU POTABLE DU QUARTIER DU MALBOUSQUET A FRÉJUS

Coût global : **180 000 € HT**

PASSAGE D'UNE CONDUITE EN ENCORBELLEMENT SUR LE PONT DE LA GALIOTE A SAINT-AYGULF OU/ET AUTRE ALTERNATIVE AU FRANCHISSEMENT DES ÉTANGS DE VILLEPEY

En raison de l'état de fragilité du Pont de la Galiote, une nouvelle étude est lancée pour définir si le projet d'encorbellement peut être envisagé autrement ou si une solution alternative est possible.

Coût des études : **25 000 € HT** - Prévisionnel des travaux : **150 000 € HT**

PERSPECTIVES 2016

A FRÉJUS, CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR D'EAU POTABLE LE GARGALON D'UNE CONTENANCE DE 9 500 m³ :

Coût global : **5 et 6 M € HT**

A FRÉJUS, EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SUR LE CHEMIN DES VERNÈDES AFIN DE RÉPONDRE À UN ACCROISSEMENT DE LA DEMANDE :

Coût global : **800 000 € HT**

A SAINT-RAPHAËL, RÉHABILITATION D'UNE DRAGONNIÈRE EN CENTRE-VILLE :

Coût global : **3 M € HT**



Publication de la CAVEM

624 chemin Aurélien - 83700 Saint-Raphaël

Directeur de la publication : Georges GINESTA

Directrice de la Communication, coordinatrice : Anne-Claire LEFEVRE

Crédits photos : C. DELVILLE, SERVICES CAVEM, Pierre VIEUILLE, FOTOLIA.

Conception Graphique : Agence RAYCLAME

Impression : TRULLI

Tirage : 1 000 exemplaires

Remerciements à l'ensemble des personnes ayant collaboré à la réalisation de ce document.





Les Adrets de l'Estérel | Fréjus | Puget sur Argens | Roquebrune-sur-Argens | Saint-Raphaël